

La francophonie, une histoire en marche(s)

Autor(en): **Höllmüller, Édouard Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **122 (2019)**

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-885921>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La francophonie, une histoire en marche(s)

ÉDOUARD PHILIPPE HÖLLMÜLLER

Avant la prolifération de l'américain dans les ruines de la Seconde Guerre mondiale, le français était la langue universelle par excellence, comme jadis le latin. Depuis le XVIII^e siècle, voire avant, il fait le prestige des rois et des princes, donc l'évidence de la diplomatie ; et à travers la colonisation, il a gagné tous les continents.

Une donnée

Il existe environ 5 000 langues vivantes dans le monde actuel (entre 3 000 et 7 000), dont 10 sont parlées actuellement par plus de 100 millions de personnes (que ce soit en langue maternelle ou en seconde langue).

Selon le site *Ethnologue: Languages of the World.com*¹, en 1999, les locuteurs du français étaient 128 millions, dont 77 millions en première langue. Le français venait ainsi en 9^e position, derrière le mandarin chinois (1,2 milliard), le hindi (550 millions), l'espagnol (329 millions), l'anglais (328 millions), l'arabe (221 millions), le bengali (181 millions), le portugais (178 millions), le russe (144 millions) — et juste devant le japonais (122 millions).

La Société des Nations (S.D.N.) fonctionnait avec trois langues officielles, le français, l'anglais et l'espagnol, alors que l'Organisation des Nations unies (O.N.U.) en compte six : l'anglais, l'arabe, le mandarin chinois, le français, l'espagnol et le russe. L'arabe, le mandarin et le russe sont venus s'ajouter aux trois langues dominantes de l'Europe occidentale.

Dans cette tour de Babel, la francophonie est d'abord un ensemble : celui des pays, des institutions et des locuteurs qui se servent plus ou moins de la langue française et qui s'y reconnaissent. Mais c'est bien plus.

Une superstructure

L'Organisation internationale de la francophonie (O.I.F.²) est un énorme instrument de conscientisation, de solidarité et d'idéologie, voire de mythe.

Avec son sommet bisannuel, son secrétariat général, son conseil permanent et moult autres institutions dont les Jeux de la francophonie et T.V.5, elle s'adresse à « 220 millions de locuteurs francophones dans le monde. Ils devraient être un demi-milliard en 2050. Le français est la langue officielle ou de travail de 32 États », selon Bernard Kouchner en 2010³. Ces chiffres sont en partie hyperboliques, comme le nombre de locuteurs francophones en Suisse, estimé à 5 millions et demi...

L'histoire du concept

Genèse

Le mot « francophonie » est né en 1880 de la plume d'un géographe nationaliste et colonialiste, Onésime Reclus (1837-1916)⁴. La France est encore sous le coup de la défaite contre l'Allemagne, mais déjà en pleine expansion coloniale. Dans ce contexte, Reclus s'attache à classer les peuples selon un facteur linguistique et il définit les francophones comme « tous ceux qui sont ou semblent être destinés à rester ou à devenir participants de notre langue ». On a donc pour la première fois dans l'histoire un critère linguistique plutôt que racial pour classer les populations, ce qui est une innovation fondamentale.

Peu après, dans la même dynamique de rebondir après la défaite, se crée à Tunis l'Alliance française ou « Association nationale pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger », reconnue d'utilité publique par Jules Ferry en 1881.

Admirons la capacité de résilience : « Les *Fritz* nous ont eus par la force des armes... Qu'à cela ne tienne, nous, nous avons l'atout de la langue. » C'est peut-être là que s'exprime le génie français.

Le terme de francophonie va pourtant rester en veilleuse pendant un demi-siècle et ce n'est que dans les années 1930 qu'il apparaîtra dans les dictionnaires. En 1943, le poète et chantre de la négritude Léopold Sédar

Senghor créera à son tour le terme de « francité », qui désigne tout ce qui est caractéristique de la langue et de la civilisation françaises. Mais ce néologisme attendra lui aussi les années 1960 pour se répandre. Pendant cette longue période de latence, l'idée d'une communauté linguistique va mobiliser des journalistes, puis séduire un quarteron de leaders des peuples en voie de décolonisation, Senghor en tête.

En 1950 se crée à Limoges, à l'initiative du journaliste canadien Dostaler O'Leary, l'Union internationale des journalistes de la presse de langue française (U.I.J.P.L.), qui deviendra en octobre 2001 l'Union internationale de la presse francophone (U.P.F.).

En 1955, on lance une Communauté des radios publiques francophones comprenant Radio France, la Radio suisse romande, Radio-Canada et la Radio belge francophone.

En fait, les premiers relais de l'idée de francophonie sont non-français, extra-métropolitains, essentiellement africains et québécois. Ils viennent de la diaspora de cette langue qui ne s'appelait plus française depuis plus d'un siècle (1835), mais française. La semence d'une communauté francophone à l'échelle planétaire germe donc d'abord dans le terreau colonial comme un code génétique, scellé par la langue, qui permet aux autochtones de dire : « Nous sommes de la famille à part entière. »

Les premiers chantres de la francophonie sont donc des voix lointaines, surtout africaines. Ils s'appellent Habib Bourguiba (1903-2000), premier président de la Tunisie, Léopold Sédar Senghor (1906-2001), premier président du Sénégal, Hamani Diori (1916-1989), premier président du Niger. En Extrême-Orient s'y joint le roi du Cambodge Norodom Sihanouk (1922-2012), qui a fait toutes ses études à Paris et parle mieux le français que la plupart des nationaux. Tous les quatre sont profondément convaincus de l'excellence de la France, de sa langue et de sa culture. Ils ont l'appui précieux de l'ambassadeur Bernard Dorin et de Philippe Rossillon, sans compter le politicien souverainiste québécois Jean-Marc Léger.

Mais le français a déjà imperceptiblement perdu son hégémonie culturelle, son prestige auprès des princes et son statut de langue obligée de la diplomatie. En fait, la francophonie et le Commonwealth font face à un problème semblable en cette période de décolonisation. Il s'agit de préserver les dépouilles d'un empire par un lien d'appartenance à une seule et même famille. Mais depuis la Seconde Guerre mondiale, c'est l'anglais qui a le vent en poupe ; le français n'a été accepté que de justesse comme l'une des six langues officielles de l'O.N.U.

Latence

Parallèlement, la guerre froide a bétonné l'Occident. Avec la guerre d'Algérie (1954-1962), la France a perdu sa crédibilité. Entre le détournement — le premier du genre — de l'avion des dirigeants du F.L.N. en 1956, les attentats de l'O.A.S., le risque de guerre civile et le retour des pieds noirs, la Métropole n'avait pas le cœur à célébrer la francophonie.

Plus subtil, mais sans retour, émergeait le mouvement de la négritude initié à Paris vers 1936 par Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor et Léon-Gontran Damas. Cette valorisation des cultures traditionnelles des Noirs dénonçait parallèlement, comme pareil au nazisme⁵, le colonialisme qu'ils subissaient.

Par ailleurs, la seconde moitié du xx^e siècle voit l'éclosion du relatif et de l'interculturel. Les jeunes Noirs américains déclament la poésie occidentale sur le rythme de leurs propres idiomes, et ce rap sans frontières, via l'Afrique du Nord, va récupérer nos alexandrins pour séduire les jeunes.

Essor

En novembre 1962 paraît un numéro spécial de la revue *Esprit* intitulé *le Français langue vivante*⁶. Au regard des mouvements d'indépendance en Afrique, de la Révolution tranquille au Québec, du désenchantement omniprésent en métropole, il fallait pour Jean-Marie Domenach, directeur de la revue, que la France propose un nouvel avenir à tous ces jeunes qui avaient en commun sa langue, à tous ceux qui, dans le monde, y restaient attachés. Alors que le marxisme s'imposait dans les anciennes colonies et parmi les intellectuels en France, la revue *Esprit* va proposer une solidarité mondiale fondée sur une classe sociale de culture linguistique. Jean-Marie Domenach rassemble à cet effet des collaborateurs de toutes les régions de la francophonie, dont Léopold Senghor et Jean-Marc Léger. Ce dernier soutiendra que la défense et l'illustration du français sont la responsabilité commune de tous les francophones du monde.

On peut donc voir la francophonie comme un épiphénomène culturel du colonialisme, à effet tardif et planétaire.

La langue, une vision du monde

Si Ferdinand de Saussure (1857-1913) fut le premier à analyser la langue comme système d'expression et de communication par la voix, Wilhelm von Humboldt (1767-1835) avait déjà émis l'hypothèse que les structures de la langue que nous parlons prédéterminent nos catégories de pensée. « Toute langue [...] trace ainsi un cercle autour du peuple auquel elle appartient, et il n'est possible d'en sortir que dans la mesure où l'on pénètre dans le cercle d'une autre langue⁷. » Chaque langue renfermerait donc une vision du monde irréductible. Et parfois en antagonisme avec une autre : en français, un tiroir s'ouvre et en allemand il se ferme. Toute langue conditionne ses locuteurs, physiquement et mentalement.

Une langue peut dire tout ce qui importe dans une culture donnée, mais pas dans une autre. On ne peut pas nommer en français les couleurs fauves du désert comme chez les Peuls ou les Berbères, parce que nous ne les percevons pas. Il en est de même pour les divers « bleus » de la langue grecque, comme pour nos « verts ». Et ce que font les Frères Jacques et Pierre Perret avec *les Fesses* ou *le Zizi* n'est possible qu'en français.

Si donc une langue est ce prisme de réfraction du réel, quelle est la vision propre à la nôtre ?

Le regard du français

À titre de gentille provocation, citons le commentaire d'une francophile bernoise, Katharina Zimmermann dans sa chronique du dialogue manqué entre Berne et le Jura, *Blaue Mauer (la Crête bleue)*⁸ : « Le français est une langue aristocratique [...] Plus une personne est cultivée, plus elle s'exprime de manière élégante et recherchée. » Selon cette écrivaine, notre idiome est donc un crible qui révèle le statut socioculturel du locuteur. On juge les gens sur leur orthographe, sur leur accent, sur leur accord du participe passé, sur leur emploi du subjonctif, sur les citations qu'ils sont capables ou non de produire. Et on dira à l'occasion en guise de diplôme : « Il ne s'exprime pas mal pour un paysan. » Ou pour un Suisse.

Vu ainsi, le français est une langue impitoyable et imprévisible, toujours sur la corde raide entre l'obsession de l'esprit d'une part et de l'autre, une occultation des émotions et des sentiments.

Le professeur Robert Kopp a montré dans une conférence⁹ à quel point la culture française est axée sur les prix, les classements et les distinctions, bloquée dans son agenda dans l'attente de la Rentrée, bref une société « malade d'école » et de jargon scolaire, de concours et de parcours initiatiques fléchés par des sigles et des codages : C.E.S. (Collège d'enseignement secondaire), A.V.S. (auxiliaire de vie scolaire), A.R.S. (allocation de rentrée scolaire), math élém., cagne, hypocagne...

La gestion mentale du français est spatiale et sa syntaxe linéaire, donc susceptible de ruptures, d'interruptions comme dans ces joutes télévisées où tout le monde parle en même temps tout en donnant l'impression se comprendre. Quand M^{me} de Staël (1766-1817) était en visite chez Goethe à Weimar, elle s'est prise à regretter le gazouillis de son salon de Coppet où tout le monde s'interrompait et se comprenait à mots couverts. Au contraire, la préhension allemande est temporelle et l'agencement de ses phrases, cyclique, suspendu et rythmé comme une partition de musique, basé sur l'attente, l'écoute polyphonique, donc hostile à toute intervention extérieure. Une extrapolation politique est trop séduisante pour la taire : la syntaxe française permet l'anarchie et la syntaxe allemande favorise la dictature. En outre, le compactage du français dans des expressions ambivalentes, des sous-entendus et des jeux de syllabes lui donne une dimension foncièrement allusive, connotée ou ludique. Je pense à l'importance des calembours et des contrepèteries. Seul un diplomate français (Dominique Strauss-Kahn) peut sortir d'une conférence sur la Corée en disant : « Ce cas de Corée me turlupine »... Seul un gastronome francophone se réjouira d'avoir mangé épicé. La langue allemande au contraire dénote sans connoter, elle est fruste, mais fidèle, transparente et brutalement explicite. Le français aime l'implicite, la concision, l'ellipse, comme à la cour de Versailles où rien n'était jamais dit. C'est pourquoi la diplomatie est francophone¹⁰.

L'itinéraire du français

Depuis la dégradation du latin populaire dans la bouche des colonisés celtes qui ont baragouiné la langue de l'occupant tout en gardant des mots de leur « patois », en passant par l'invasion des Francs saliens, ces Germains qui se sont approprié la langue du pays conquis, ce nouvel idiome notifié en primeur dans le texte des Serments de Strasbourg (842) va évoluer différemment de part et d'autre de la Loire. Au sud, l'occitan ou langue d'*oc* va jusqu'à nommer tout un territoire tandis qu'au

nord, pour le même *oui*, la langue d'oïl devient « françoise » au service de la cour et s'attache, dès la Renaissance, à rivaliser avec la Rome antique et le prestige du latin.

Il en résulte un besoin récurrent de poser des normes et d'émettre des « manifestes », comme *la Deffence et Illustration de la langue francoyse* de Joachim Du Bellay (1549), la création de l'Académie française par le cardinal de Richelieu (1635) ou les nombreuses tentatives de réforme de l'orthographe ; sans compter l'instruction publique obligatoire instituée par Jules Ferry.

Et logiquement cette langue éprise d'excellence et de suprématie va conquérir le monde.

En 1966, quand Léopold Sédar Senghor, convoque à Dakar le premier Festival mondial des arts nègres, la fête planéto-négro-francophone abolit tous les clivages anciens en accord avec sa définition de la francophonie dans la revue *Esprit* en 1962¹¹ : « La francophonie, c'est cet humanisme intégral qui se tisse autour de la terre, cette symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire. »

Mais dans l'Hexagone, ce qui dérange la géométrie centraliste n'a pas droit de cité.

Le sort des patois

Jadis on parlait beaucoup plus les dialectes que la langue standard, qui était une langue étrangère dans la plupart des familles. Beaucoup de Jurassiens ont encore entendu leurs grands-parents ou même leurs parents s'exprimer en patois. Il en est encore ainsi en Suisse alémanique où il existe une grande variété de parlers, et leur appellation générique en dit long : *Mundart* (la façon de parler). Et l'allemand standard s'apprend peu à peu à l'école comme première langue étrangère.

En français, significativement, on parle moins de « dialectes » que de « patois », ce mot d'origine obscure qui semble venir de « patte ». Un patois serait donc la gesticulation des paysans, d'où les connotations de mépris.

La différence entre un dialecte et une langue est politique. Le premier est une façon de parler — et d'écrire — dans un terroir donné ; la langue, ce dialecte qui a réussi, dispose d'une armée, d'une flotte et d'une aviation. Or en Suisse, où nous n'avons pas de flotte militaire, nous

empruntons trois de nos langues aux voisins. Et la quatrième, le romanche, qui ne compte que soixante mille locuteurs, est à lui seul un jardin alpestre de cinq dialectes. Nous n'avons pas d'uniformité ou de conformité linguistique à défendre ni de barbarismes à pourfendre puisque chacun parle comme il l'entend. Si donc je sais que mon parler est relatif (à une région, ou à une couche sociale), je serai d'autant plus respectueux de celui des autres avec ses différences de vocabulaire et d'intonation. C'est pourquoi nous restons étrangers à cette incongruité typiquement hexagonale de dire qu'untel a un accent, sachant que tout le monde en a un.

Il en était de même en France jusqu'au XVII^e siècle en tout cas, comme l'atteste le langage des paysans dans les comédies de Molière; mais le jacobinisme est passé par là, égalisateur, interdisant l'alsacien, le picard, le breton, le basque et tout ce qui dans les marches n'était pas conforme au projet d'une langue unique et centralisée.

Et nous autres ?

En Suisse romande, le sort des patois est divers, entre leur disparition quasi totale dans les régions protestantes et un regain d'émulation comme dans le nord du Jura par exemple, où le spectacle annuel des patoisants fait salle comble pendant toute une semaine.

Quelle est notre « helvétude » francophone parmi les 130 millions de locuteurs du français dont les Africains sont en passe de devenir majoritaires ?

Notre identité culturelle se tisse en dehors de l'Hexagone politique. C'est ce qui fait qu'actuellement, comme souvent dans les marches et les diasporas, notre français romand est plus créateur et moins inféodé à l'anglomanie que l'idiome de la métropole. En 1962, Jean-Marc Léger l'annonçait déjà dans la revue *Esprit*¹² : « Les "vieux pays francophones", donc le Canada français, Belgique wallonne, Suisse romande sont désormais investis d'une responsabilité nouvelle, au même titre que la France, quant à la préservation et à la diffusion de la langue française. Ces communautés francophones, à cause même de leur situation souvent difficile et de la nécessité constante de défendre et de faire respecter leur langue et leur culture, entretiennent une vigilance et une inquiétude souvent fécondes et ont sur ce plan une habitude et un sens de l'action défensive et de l'organisation que ne possèdent pas les Français de France. » Qui continuent de rédiger des *newsletters* alors que les

Québécois se battent à 10 contre 360 millions pour manger des chiens chauds et non pas des *hot dogs*.

Mais «un sens de l'action défensive» n'en dit pas assez. À lire la «craquée» de nos écrivains depuis Ramuz, c'est bien de liberté et de créativité qu'il faut parler.

Et demain ?

Concluons avec Alain Rey et sa remarquable monographie du français dans le *Dictionnaire historique de la langue française*¹³: «[...] appris dans le monde entier, menacé par l'indifférence et les idées fausses plus que par l'anglais, défendu par tous ceux qui le font vivre, fût-ce par transgression, le français n'est pas en train de disparaître. Son évolution, largement imprévisible, est inévitable. Refuser les changements, c'est [lui] préparer une somptueuse agonie à la manière latine; [mais] les accepter sans règle, c'est tolérer l'éclatement — géographique et social. [...] Le français est une langue en danger, une langue vivante.»

Et j'ajouterai que la langue, comme l'école et l'Église, ne se refera une santé que si elle table sur la création, et non sur la faute.

Condensé de deux conférences sur la francophonie suisse, l'une donnée à l'ambassade de Paris le 19 mars 2013 sous le titre Helvétiquement vôtres et le Jura en partage et l'autre, le 14 avril 2014 à l'U3a de La Chaux-de-Fonds, intitulée comme ci-dessus.

Édouard Philippe Höllmüller est né en 1938 à Winterthour. Licencié ès lettres, il a enseigné à La Chaux-de-Fonds, à Kinshasa (R.D.C.) et à Liestal. Établi depuis 1979 à Villars-sur-Fontenais, retraité, entouré des «siens» (épouse, trois fils, cinq petits-enfants), il est passionné par les arbres, le chant, la spiritualité laïque et l'écriture. Auteur notamment de l'Envol: fragments de langue paternelle (2012, 2017) et de Dérives: Essai de sur-vie (2015), il a traduit de l'allemand deux chroniques jurassiennes: Aux bornes (Nebenaussen) de Christian Schmid (2005) et la Crête bleue (Blaue Mauer) de Katharina Zimmermann (2009).

NOTES

¹ <https://www.ethnologue.com/> [2014].

² <https://www.francophonie.org/> [2014].

³ Bernard Kouchner, alors ministre des Affaires étrangères et de la francophonie : citation d'une tribune dans *le Monde* du 20 octobre 2010 intitulée « Pour une francophonie ouverte ».

⁴ Onésime Reclus. *France, Algérie et colonies*. Paris : Hachette, 1880, où apparaît pour la première fois le terme de « francophone ».

⁵ Aimé Césaire. *Discours sur le colonialisme*. Paris : Présence africaine, 1955.

⁶ *Le Français, langue vivante*. Esprit, Nouvelle série, 11. - Paris : Seuil, 1962.

⁷ Wilhelm von Humboldt. *Über die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues und ihren Einfluß auf die geistige Entwicklung des Menschengeschlechts: Sprache als Weltansicht* (De la diversité structurelle des langues humaines et voir de son influence sur le développement du genre humain : la Langue comme vision du monde), essai, parution posthume (1836), traduction E. P. Höllmüller.

⁸ Katharina Zimmermann. *La Crête bleue: chronique jurassienne (Blaue Mauer)*. Lausanne : Éditions d'en bas, 2009.

⁹ Prof. Robert Kopp, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, commandeur de la Légion d'honneur. Propos repris par E. P. Höllmüller de sa conférence à l'Université du 3^e âge « Pourquoi des prix littéraires ? » (saison 2013-2014).

¹⁰ Pour approfondir : Heinz Wismann. *Penser entre les langues*. Paris : A. Michel, 2012.

¹¹ Voir note 6.

¹² Voir note 6.

¹³ Alain Rey. *Dictionnaire historique de la langue française: contenant les mots français en usage et quelques autres délaissés, avec leur origine proche et lointaine, leur apparition datée dans l'usage, depuis l'an 842 jusqu'à nos jours, leur histoire convenablement détaillée, comprenant les significations variées, les emplois successifs, les expressions et locutions les plus notables, ainsi que des considérations sur les idées et les choses, les échanges et parentés entre langues, européennes surtout, et en outre des articles encyclopédiques concernant les idiomes liés au français et le français lui-même, ainsi que les notions de linguistique utiles à la compréhension de l'ouvrage, un glossaire de même intention, une chronologie des principaux textes en français et enfin quelques figures illustrant le voyage et les errances des signes et des idées: le tout recueilli et disposé pour l'utilité et l'agrément du lecteur*. Paris : Le Robert, 2016.